



GHJUVENTÙ MUBILITÀ II

2022



INTRUDUZIONI

Ce rapport représente le second volet de notre travail sur les mobilités de la jeunesse corse. Il s'inscrit dans une volonté de déterminer clairement les problématiques qui touchent notre jeunesse en terme de mobilité et y trouver des réponses innovantes.

Nous aborderons la question des mobilités estudiantines qui touchent une partie de notre jeunesse qui étudie en France continentale, en Europe ou ailleurs dans le monde. La problématique des mobilités culturelles sera également présentée et nous permettra de proposer des dispositifs favorisant l'émancipation culturelle par le voyage et la découverte de l'Europe.

UGHJETTIVI

Comprendre les dynamiques de la jeunesse corse qui fait le choix du départ pour étudier ou travailler compose un des enjeux fondamentaux des prochaines années. Notre île mérite d'être pourvue professionnellement dans tous les domaines, pour cela elle doit établir une stratégie ambitieuse au niveau de la formation et de son attractivité pour nos futurs diplômés.

Notre second objectif s'émancipe des problématiques de transport à caractère professionnel ou étudiant pour se consacrer à la mobilité dite culturelle.

Une grande partie de nos congénères se retrouve à l'âge de 18 ans sans jamais avoir eu l'occasion de voyager.

L'insularité rajoute un coût supplémentaire que certains ménages ne peuvent assumer. Or nous pensons que des projets innovants pourraient changer la donne pour beaucoup d'entre eux.

PRISINTAZIONI :

I- Une mobilité estudiantine Corse-Europe:

Etat des lieux:

Un soutien plus fort pour les étudiants corses en métropole:

L'Europe un choix de plus en plus fréquent:

II- Vers une mobilité culturelle élargie:

Le voyage, un outil émancipateur à privilégier:

Des dispositifs existants:

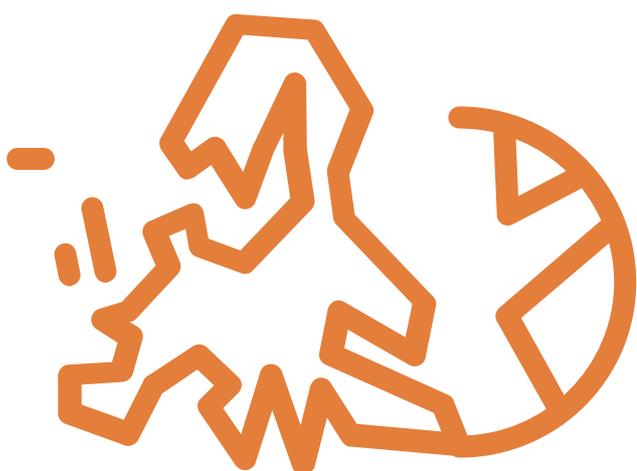
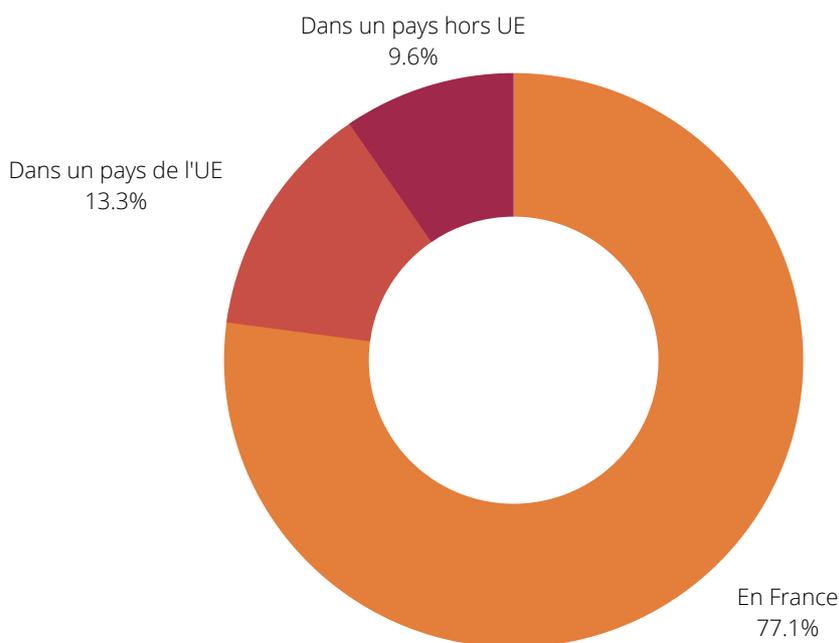
L'organisation de voyages culturels:

Au vu du manque d'études existantes sur le sujet des jeunes corses étudiants en métropole ou à l'étranger, nous avons réalisé un questionnaire via googleform auquel 100 jeunes concernés nous ont donné une réponse.

Sur ces 100 jeunes, 34% ont entre 25 et 30 ans, 5,8% entre 15 et 18 ans et 60,2% entre 18 et 25 ans.

Les résultats obtenus soulignent une tendance qui s'affirme, celle du départ vers l'Europe ou l'étranger. Ceci est à mettre en relation avec les différentes réformes proposées par le ministère de l'éducation nationale qui handicapent une partie de notre jeunesse et qui l'oblige à poursuivre un cursus scolaire en dehors du système français

La question qui nous intéresse ici est celle du lieu de départ de ces étudiants, voici le résultat :



Ce sont tout de même environ 77% des étudiants qui se dirigent vers la métropole en 2022 selon nos informations. 23% d'entre eux optent pour un départ en dehors de la France, vers des pays de l'Union Européenne ou vers l'étranger. Cette donnée est très intéressante car elle permet de mettre en lumière l'extrême mobilité de notre jeunesse. Cette mobilité, vers l'étranger mais également vers la métropole mérite la mise en place d'une réelle stratégie d'attractivité vers notre territoire afin d'éviter le détachement de ces jeunes corses ayant, le jour de leur départ, la volonté ferme de rentrer sur leur terre natale pour la développer.

UN SOUTIEN PLUS FORT POUR LES ÉTUDIANTS CORSES EN MÉTROPOLE :

Le tarif résident, un dispositif indispensable :



Le 26 septembre 2019 Corse Matin titrait :

"Future DSP : baisse historique du tarif résident dans l'aérien". C'est sous la présidence de Vanina Borromei que le billet d'avion pour Marseille et Nice passait sous la barre des 100€ ainsi que le vol pour Paris dont le prix était radicalement réduit pour les résidents à moins de 200€.

De plus, de nombreux avantages accompagnaient cette avancée politique majeure telle que l'allongement de la durée de modification du billet, sans oublier le deuxième bagage gratuit pour les étudiants.

Depuis, plus aucune avancée n'a été à relever pour les résidents et plus précisément les étudiants, qui, régulièrement, empruntent les lignes d'Air Corsica pour rejoindre la métropole.

Pire, au vu du silence fait autour de la question de la prochaine Délégation de Service Public, il est à prévoir une hausse significative des billets et donc cette fois-ci un recul historique en comparaison des avancées de 2019. Nous voulions ainsi rappeler la volonté de voir ce tarif au moins maintenu. Il permet à de nombreux étudiants de s'en sortir financièrement mais également moralement car il rend possible des jonctions plus fréquentes avec la Corse. Il est ainsi essentiel de préserver ce qui n'est pas un privilège mais un réajustement lié à notre situation insulaire qui pour certains aspects peut se révéler handicapante.

Au vu de la situation économique de notre jeunesse qui fait partie des plus pauvres de France, nous posons la questions à 100 jeunes étant partis sur le continent s'ils avaient rencontrés des difficultés et de quelle natures ces dernières étaient :

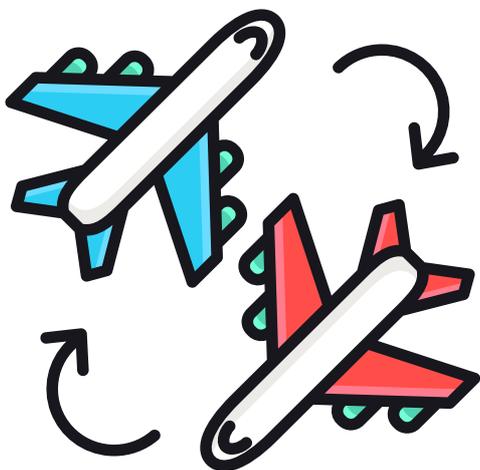


43% ont rencontré des difficultés à leur départ de Corse.

Pour 26% d'entre eux, les difficultés se trouvent dans le transport entre le domicile corse et la résidence étudiante. En ce qui concerne les difficultés financières, elles touchent 24% des personnes interrogées. Sachant que ces deux réponses étaient cumulables on voit clairement ici la nécessité d'agir sur le levier des transports qui représente un des coût les plus élevé pour un étudiant après la question du logement.

POUR UNE AMÉLIORATION DES MOBILITÉS ESTUDIANTINES :

La gratuité d'un aller-retour :



Parmi nos propositions pour améliorer les mobilités étudiantes des corses vers le continent, nous proposons la mise en place de la gratuité d'un aller-retour par an en tarif résident pour les étudiants corses sur le continent. L'objectif étant d'aider les jeunes qui font leurs études sur le continent à revenir plus souvent en Corse. Cet objectif est double, améliorer leur bien être en leur permettant de revoir plus souvent leur famille par exemple mais aussi leur permettre de garder un lien indéfectible avec la Corse. En effet, l'objectif étant toujours que ces jeunes étudiants puissent à terme s'installer et rentrer dans la vie active sur l'île. Cette proposition s'inspire du dispositif de continuité territoriale de l'île de la Réunion qui propose des aides relatives au transport vers la métropole dans différents cas et notamment celui des étudiants résident à la Réunion mais étudiant en métropole.

S'agissant de notre proposition et des critères à retenir pour les personnes qui pourraient en bénéficier, nous n'avons pas en notre possession assez d'éléments pour pouvoir les déterminer. En effet, il existe très peu de données statistiques disponibles au sujet du nombre exact de néo bacheliers corses qui partent étudier sur le continent, pas non plus de données sur les études qu'ils poursuivent et leurs lieux, et évidemment pas non plus de données sur leurs catégories socio-économiques. Nous demandons donc à ce que soit réalisé ces études afin de pouvoir réfléchir à des aides adaptées.

Pour l'instant, nous pouvons proposer 3 niveaux d'aide pour *in fine* en choisir un en fonction des résultats de ces études et des financements possibles par la Collectivité de Corse.

Le premier serait d'octroyer cette aides à tous les étudiants corses sur le continent.

Le second serait de l'octroyer seulement aux étudiants poursuivant un parcours d'étude indisponible en Corse.

Le dernier échelon serait basé sur les revenus (pour les étudiants boursiers ou avec un seuil de revenus des familles à définir).

Des aides pour tous les étudiants:

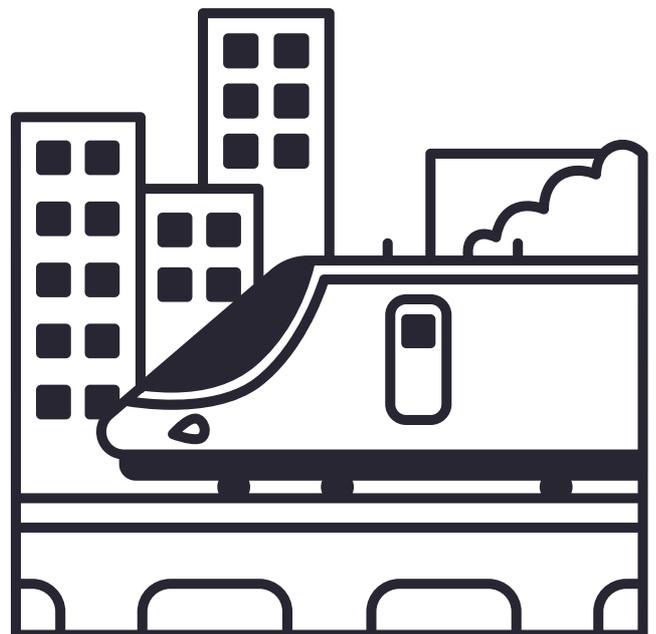
La mobilité étudiante représente un élément central de la mobilité jeunesse. C'est pourquoi, il est primordial de s'intéresser à la mobilité étudiante et de ne pas oublier les étudiants qui n'étudient pas dans l'une des villes desservies par la desserte de continuité territoriale corse (Marseille, Nice, Paris). Nous proposons cela par la mise en place d'une collaboration entre transports ferroviaires continentaux (SNCF/In OUi) et transports de desserte de service public corse (Air Corsica, Corsica Linéa).

Concrètement, notre idée est de s'inspirer du concept déjà existant appelé TGV Air : Combiné Train-Avion-Navette et déjà développé entre autres par des compagnies aériennes telles qu' Air-Caraïbes ou encore Air France et la SNCF. **Ceci permettrait aux étudiants de ne pas avoir à faire de multiples réservations, à la fois pour le vol et pour le train, tout en devant faire attention aux synchronisations des heures de départ.**

Ce service est déjà présent dans un certain nombre de gares en Europe, dont quatre entre elles sont particulièrement pertinentes pour la connexion entre le ferroviaire et l'aérien faisant la liaison avec la Corse (Paris Orly, Paris Roissy Charles de Gaulle, Aix en Provence TGV, Marseille St Charles).

Les avantages de cette coopération :

- Plus besoin d'acheter séparément un billet d'avion et un billet de train.
- Diminution du nombre d'interlocuteurs en cas de modification, ou de questions au sujet du voyage.
- Facilitation de l'enregistrement des bagages avec un comptoir Train + Air dédié à l'aéroport.
- Billet électronique disponible sur toutes les lignes.
- Aménagement et coordination des horaires afin de proposer le plus grand nombre de correspondances.



L'EUROPE, UN CHOIX DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT :

Les chiffres (Rapport Erasmus +) :

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019							
Pays de destination des mobilités sortantes de la région / Cumul de 2015-2016 à 2018-2019							
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Italie	63	1	4	Italie	6	1	4
Espagne	41	2	1	Royaume-Uni	2	2	1
Royaume-Uni	31	3	2				
Roumanie	24	4	14				
Norvège	9	5	12				
Hongrie	8	6	15				
Bulgarie	6	7	27				
Belgique	4	8	6				
Portugal	3	9	13				
Luxembourg	3	10	21				

Grâce à cette étude réalisée par Erasmus +, nous pouvons comprendre et analyser la situation évoquée ci dessus. L'Europe attire de plus en plus d'étudiants vers ses universités, écoles ou centres de recherche.

L'espace européen constitue, de nos jours, un créneau essentiel pour la Corse de demain. Il est nécessaire d'offrir la possibilité la plus large aux néo-bacheliers afin qu'ils puissent entreprendre un parcours étudiant au sein d'un pays de l'UE (hors France). Notre devoir est de prévoir des dispositifs simples et utiles aux Corses désireux d'explorer l'UE en tant qu'étudiant. Notre position stratégique, au centre de la mer Méditerranée nous oblige à être exemplaire concernant cet enjeu.

Il est utile de rappeler les chiffres que présentent ce rapport dans son État des lieux de la mobilité Corse-Europe. Aujourd'hui, la situation est telle que près d'un quart des néo-bacheliers se tournent vers l'étranger pour suivre leurs études.

Les solutions que doit apporter la Collectivité de Corse doivent être d'abord financières, en effet, un tel déplacement de population ne peut avoir lieu sans l'aide pécuniaire des institutions. Il sera nécessaire, afin d'accompagner au mieux les jeunes, d'élargir le dispositif MobiGhjovani. En effet, il est d'un grand bénéfice pour la jeunesse, mais encore cantonné à une très petite partie de la population le plus en besoin. Le bénéfice serait plus large si ce dispositif était élargi à d'autres étudiants. Une graduation de l'aide est alors nécessaire afin de préserver l'égalité sociale du dispositif. Cette solution s'inscrit dans la volonté d'offrir au plus grand nombre un soutien tant financier que moral aux étudiants Corses hors de leur île.

Le montant totale de cette aide est difficilement chiffrable, avec un impact sur les jeunes encore inconnu. Selon un rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse présenté en 2020, la mobilité sortante financée ne s'étendait qu'à 40 projets financés en 2018-2019, l'Italie étant la destination privilégiée. Ces chiffres donnent un aperçu de l'action de la Collectivité de Corse, qui se trouve en marge de la moyenne française, avec des chiffres stables, alors que la France a augmenté sa mobilité sortante de près de 21% sur la même période.

Pour la Corse, la mobilité internationale de tous les jeunes représente un investissement pour l'avenir.

La mise en pratique de cet investissement a, notamment, été lancée en 2019 par un comité de pilotage réunissant la direction Jeunesse Education et Formation, International de la Collectivité de Corse, ayant pour but de créer les meilleures conditions d'un parcours de réussite, en considérant la mobilité comme un atout considérable.



Un certain nombre d'actions ont été mise en place :

- Le lancement du réseau corse des « Développeurs Erasmus + » en partenariat notamment avec le Rectorat, la DRAAF, l'Université de Corse, la CRESS, Pôle Emploi, les missions locales ainsi que l'ensemble des structures culturelles ;
- La création du réseau de jeunes ambassadeurs de la mobilité internationale avec l'ensemble des jeunes corses ayant déjà réalisé des expériences de mobilité ;
- La création d'un site internet Mobighjovani, portail de toute l'information «mobilité internationale » et d'une application mettant en relation les acteurs, les jeunes ambassadeurs et les jeunes qui n'ont jamais réalisé de mobilité.
- L'organisation d'ateliers d'information avec l'ensemble des partenaires (l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, France Volontaire, Erasmus + ...)

Et si la Corse pouvait tirer profit de ces départs ?

Les départs de certains néo-bacheliers corses vers le continent et l'Europe sont inévitables. C'est une situation regrettable à certains égards mais elle n'a pas que des désavantages. En effet, la Corse pourrait indéniablement en tirer profit. Si pour une région comme la Corse les leviers de développement essentiels sont de nature économiques et sociaux, le rayonnement culturel et l'influence ne sont pas à négliger. Ils constituent eux aussi des leviers de développement.

Depuis une trentaine d'années une tendance se dessine sur la scène géopolitique internationale, les pays et les régions les plus influents ne sont pas seulement les plus riches ou les plus dotés militairement parlant. Ils sont aussi ceux qui développent une puissance douce ou soft power, un concept théorisé par l'américain Joseph Nye. Cela consiste à avoir une capacité d'attraction culturelle et idéologique.

Si ce concept s'applique en géopolitique internationale, il peut facilement être transposé à plus petite échelle.

En effet, la Corse est très riche de par sa culture, son histoire, ses traditions et sa langue. Ainsi, elle pourrait mettre en place une stratégie inspirée de ce concept qui consisterait à essayer de développer son rayonnement culturel et une petite influence dans le bassin méditerranéen ou en Europe.

C'est dans cette perspective que les dizaines de jeunes partis sur le continent ou ailleurs pour poursuivre leurs études seraient un atout majeur dans la mise en place d'une telle stratégie. Ils seraient (au côté de la diaspora) « des ambassadeurs » de la Corse dans tous les endroits où ils étudient.

De façon naturelle, à travers leurs discussions et échanges dans leur milieu étudiant ils peuvent faire rayonner notre île. Ne serait-ce que de manière individuelle, si chacun d'entre eux parle de la Corse et de tout ce qui lui a trait, cela contribuera petit à petit à la faire connaître et reconnaître.

De plus, pour une partie de ces étudiants qui poursuivent des études très prestigieuses, ils sont pendant celles-ci potentiellement au contact des décideurs de demain. Un travail de lobbying et de sensibilisation au sujet de la Corse et de ses problématiques peut donc s'opérer naturellement.

Dans une logique stratégique, ces jeunes pourraient être poussés à se fédérer dans des associations par exemple et à s'organiser pour remplir consciemment cette mission « d'ambassadeurs ». Cela peut se formaliser par l'organisation de conférences au sujet de la Corse dans leurs universités ou de participation à des événements associatifs par exemple.

Ces actions qui peuvent paraître des gouttes d'eau dans l'océan, peuvent être en réalité le début d'une nouvelle image de la Corse. Pour une île en quête d'autonomie et qui se veut tournée vers l'Europe, elle doit s'émanciper des préjugés qui lui sont souvent attribués dans l'opinion public français et européen. Répandre l'idée d'une culture corse, d'une langue, d'un patrimoine historique et même musical, c'est permettre d'effacer un peu plus la mauvaise presse que l'on peut avoir auprès de certains dans l'espace public. Une stratégie est donc à définir en ce sens pour que les départs de ces corses ailleurs puissent avoir tout de même un aspect positif.

Par ailleurs, ces étudiants qui partent doivent revenir. La Corse en a impérativement besoin pour son développement. Ces jeunes vont avoir le défaut d'être parti mais les qualités d'avoir souvent suivi des cursus différents de ceux proposés en Corse, d'avoir une expérience et une vision différentes. Tant de choses qu'ils pourront apporter à la Corse de demain pour l'aider à évoluer et se développer dans de nombreux domaines notamment celui des nouvelles technologies par exemple. **Il nous semble indispensable de réfléchir à une stratégie d'attractivité de notre île pour favoriser le retour et l'installation durable de ces jeunes dans l'île.**

II- Vers une mobilité culturelle élargie:

Présentation générale:

Ce qui est culturel est ce qui touche à la culture. Le terme « culture » peut être défini de différentes manières. Etymologiquement, la culture est ce que l'on cultive. Dans un sens plus large, il s'agit d'un ensemble de connaissances dans un ou plusieurs domaines (la culture générale). La culture est également l'ensemble des éléments communs à un groupe. Dans son sens le plus large, la Culture désigne l'offre de pratiques et de services culturels, notamment dans les domaines artistiques.

Il s'agit également d'intégrer à cette définition la notion de patrimoine culturel immatériel tant elle est importante à la compréhension de nos propositions sur les mobilités culturelles :

On entend par "patrimoine culturel immatériel" l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine dans la mesure où celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. L'implication des personnes ou groupes porteurs d'un patrimoine culturel immatériel est la condition première de la sauvegarde de ce patrimoine, conformément aux objectifs de la convention de l'UNESCO (culture.gouv).



Le patrimoine est défini par l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) comme un héritage du passé dont nous profitons et qui sera transmis aux générations futures. L'UNESCO, dans sa Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1975, associe patrimoine culturel et naturel en les considérant tous deux «sources irremplaçables de vie et d'inspiration». Le patrimoine est ainsi une source dans laquelle puiser aujourd'hui comme demain.

Il intègre des éléments fondateurs de groupes culturels, des éléments qui peuvent être semblables dans plusieurs cultures : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel contribuent à la rencontre des communautés.

Dans sa Convention de 2003, l'UNESCO énonce l'importance du patrimoine culturel immatériel en tant que « creuset de la diversité culturelle et garant du développement durable », et de la paix entre les peuples.



Mobilité culturelle :

On peut entendre par « mobilité culturelle » tout déplacement, de courte ou longue durée, qui se fait dans un cadre culturel, qu'il s'agisse de tourisme, de mobilité dans un cadre de formation (échanges universitaires, formation dans une autre région ou un autre pays) ou d'échanges de biens, de personnes et/ou d'idées dans le cadre d'une démarche culturelle et artistique (résidence d'artiste, exposition commune ...).

Cette notion nous amène à introduire les difficultés structurelles qui handicapent aujourd'hui les voyages et donc les voyages culturels dans notre région.

Les difficultés structurelles :

Inutile d'être géographe pour constater que la Corse est une île. De ce fait, il existe des difficultés de déplacement avec les autres régions propres à toutes les îles.

La Corse est aussi une région très montagneuse (une « montagne dans la mer » selon Friedrich Ratzel dans « La Corse », Annales de Géographie, t. 8, n°40, 1899. pp. 304-329), ce qui rend de fait assez difficile les déplacements internes. Le sociologue Jean-Louis Fabiani explique que cette situation d'insularité, si elle ne peut pas expliquer toutes les difficultés auxquelles la Corse est confrontée, a marqué les conditions de son développement en l'installant dans « une situation de marginalité relative ».

De plus, la Corse est une région pauvre (les revenus de ses habitants sont parmi les plus faibles de France, avec plus de 50000 personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, soit 20% de la population en 2018, le taux le plus élevé de France).

Tout cela s'additionne pour créer une situation économique difficile et est à prendre en compte dans la question culturelle.



Des dispositifs existants:

Bien que ces difficultés persistent, la mise en place d'actions culturelles, tant au niveau institutionnel que civil se poursuit. L'Université di Corsica joue un rôle majeur dans la formation des jeunes Corses et leur maintien sur le territoire, et la Corse est très dynamique dans certains domaines culturels, notamment dans le domaine musical et dans le domaine audiovisuel, avec de nombreux festivals étalés sur l'année.

Cependant, le secteur de l'Art contemporain, qui se développe de plus en plus, est moins représenté.

L'une des problématiques auxquelles la Corse est confrontée en matière culturelle, et notamment au niveau des arts plastiques, et le faible renouvellement des artistes. Dans ce cadre, la formation a un rôle crucial à jouer. Il est à noter qu'il n'existe pas en Corse de formation en Histoire de l'Art. Cependant, il existe désormais une classe préparatoire aux métiers du design à Ajaccio, un DU Architecture et une formation en Arts visuels à l'Université di Corsica, et une classe préparatoire aux écoles d'Art à Sartène.

La Collectivité de Corse a créé des dispositifs pour développer l'offre culturelle sur le territoire, qu'il s'agisse des fabriques ou laboratoires (qui mettent en place de nombreuses actions telles que concerts, expositions, résidences d'artistes, etc) :



-Pass Cultura

-Borse à i ghjovani talenti ind'è u duminiu artisticu

-Aide aux actions artistiques et culturelles

-Médiation culturelle et scientifique des sites archéologiques et musées de Corse

La mobilité des jeunes à l'international est encouragée par l'Etat français avec des dispositifs comme EF et VIE dont la France est membre, et dont peuvent profiter les jeunes corses via leur institut de formation ou via des instituts indépendants.

A l'échelle de la Corse, comme nous l'avons déjà évoqué, la mobilité de manière générale est un véritable enjeu, particulièrement pour les jeunes, qui ont généralement des moyens moins importants (étudiants ou en recherche d'emploi ou 1er emploi, etc).

En Corse, la mobilité culturelle est un enjeu supplémentaire.

En effet, la Corse est, depuis le XVIIIe siècle, rattachée à la France, et des liens culturels forts se sont évidemment formés. Mais la Corse a des liens culturels forts, si ce n'est encore plus forts, avec l'Italie, dont elle a longtemps fait partie (Pise, Gênes ...) et avec qui elle a échangé biens et personnes depuis des siècles, ainsi qu'avec d'autres pays et zones géographiques.

La Corse se trouve depuis toujours au carrefour de civilisations, et a de ce fait développé au cours de son histoire une identité culturelle propre mais teintée d'influences nombreuses (influences étrusque, grecque, romaine, italienne, française, notamment). Elle partage donc des similitudes avec de nombreuses cultures, qui permettent aux corses d'échanger facilement avec leurs voisins plus ou moins proche.

Mais force est de constater que dans le cas précis de l'Italie, si Bastia est bien desservie par des liaisons maritimes avec plusieurs villes italiennes, et Bonifacio avec une ligne en direction de la Sardaigne, ce n'est pas le cas d'autres villes portuaires comme Ajaccio.

Pour ce qui est des liaisons aériennes avec les villes françaises, la Corse est assez bien desservie par plusieurs compagnies, à partir et vers les aéroports insulaires.

Avec l'Italie, les liaisons aériennes sont très peu développées : des vols Air-Corsica Ajaccio/Rome le weekend en juillet/août.

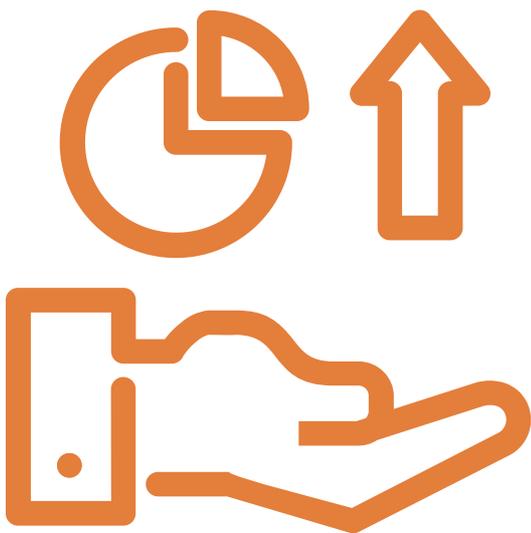
Pour les autres destinations internationales, les liaisons se développent avec le reste de l'Europe, et particulièrement avec les pays plus au Nord, pour certaines comme Bruxelles toute l'année, pour d'autres en fonction des périodes. A noter que la destination Bâle/Mulhouse/Fribourg, ne fonctionne pas entre novembre et mars. On peut en conclure que cette liaison est destinée aux touristes alsaciens et suisses, qui veulent profiter du soleil corse de mars à octobre, et pas aux corses.



S'il est possible de se déplacer assez facilement par voie aérienne en France et dans d'autres pays européens (selon les périodes), le bassin méditerranéen est (étonnamment) peu représenté. Pour ce qui est des liaisons maritimes, la Corse est bien rattachée à l'Italie, mais surtout depuis Bastia, ce qui pose des problèmes pour les voyageurs souhaitant s'y rendre depuis une autre ville ou un village, et qui doivent donc soit se rendre à Bastia en voiture, ou en transports en commun (ce qui pose problème étant donné la diminution de fréquence des trains en hiver et le peu de cars faisant la liaison entre les différents villages et villes).

L'enjeu des mobilités culturelles:

La mobilité culturelle est un aspect de la mobilité particulier : l'enjeu de la mobilité culturelle n'est pas purement pratique, et sa définition est difficile car le terme « culturel » peut faire référence à beaucoup de choses. En fait, tout est culturel, car tout fait culture. Mais, dans notre cas, nous nous concentrerons sur ce qui est culturel au sens de ce qui relève de l'art et de ce qui relève des échanges avec d'autres aires culturelles.

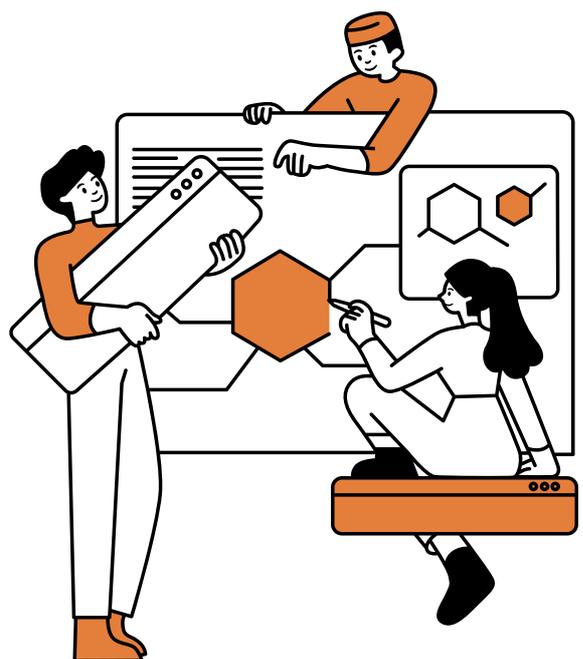


La mobilité culturelle, pourquoi ?

La mobilité des oeuvres et des artistes est un enjeu important qui se développe de plus en plus. La mobilité des acteurs culturels (porteurs de projets, institutionnels, membres du milieu associatif ...) également.

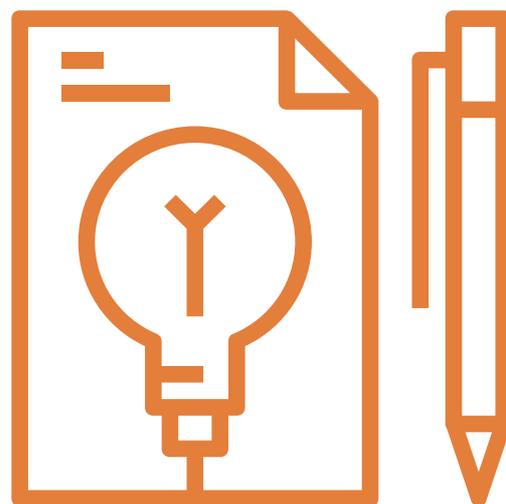
Pour s'enrichir au contact d'autres cultures et d'autres approches, et s'en inspirer. Pour (re)découvrir notre identité, la comprendre, et l'exploiter. Pour faire rayonner la Culture corse à l'extérieur.

Selon la sociologue Anne Meistersheim, la Corse est aujourd'hui dans une configuration où « l'identité est suffisamment reconstruite et cohérente pour se permettre enfin d'échanger » avec ses voisins. Ces dernières années, de nombreux projets sont allés en ce sens, par exemple le programme international de recherche lancé en 2018 et qui a notamment débouché sur une exposition en partenariat entre les villes d'Aleria (Corse) et de Vetulonia (Italie), «Alalia, la battaglia che ha cambiato la storia », inaugurée au Printemps 2019, la création tout récemment d'une biennale d'art contemporain à Bonifacio



Qu'il s'agisse de faire connaître notre histoire, notre langue ou les productions de nos artistes, il est important pour la Corse de rayonner à l'extérieur, afin de créer des échanges dans les deux sens avec d'autres régions, et pour se consolider afin de résister à la dilution induite par la mondialisation.

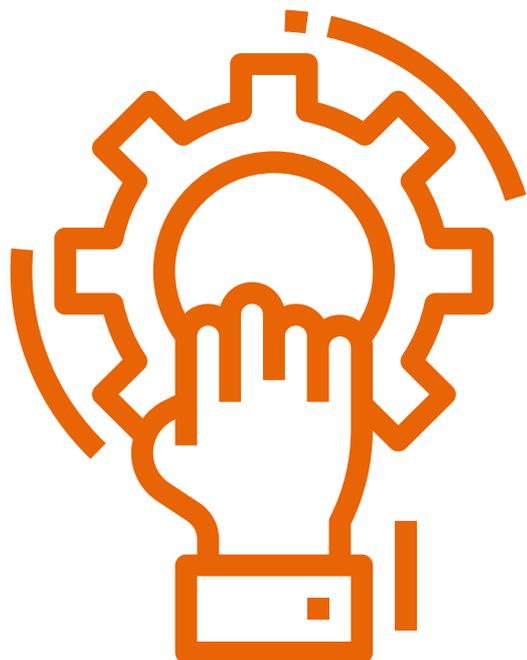
Le philosophe François Jullien, déjà évoqué, insiste sur l'idée que la culture est une chose mouvante et sur l'idée de « ressources » culturelles à exploiter pour faire vivre une culture, et de la consolider. Il souligne aussi que c'est la rencontre entre différents éléments qui fait culture et qui permet à une culture de survivre, et qui permet, comme le souligne Geneviève Vinsonneau, le repli sur soi, et l'appauvrissement de la culture. Une théorie qui fait particulièrement sens dans le cas de la Corse, qui, par sa position de carrefour, a depuis toujours été au contact de différentes cultures, qui forment aujourd'hui une identité corse spécifique, et un terreau très riche pour la création artistiques et les actions culturelles.



Pour participer au développement d'un nouveau modèle économique :

En effet, nous voyons aujourd'hui plus que jamais les limites du modèle économique mondial aussi bien qu'insulaire, et il apparaît crucial de développer d'autres pans de l'économie insulaire que le tourisme de masse, et la Culture est un outil bien utile pour cela. Le développement de la sphère culturelle, aidé par la mobilité culturelle qui permet l'enrichissement des acteurs corses et donc de leurs productions, en est une part. On peut noter dans ce cadre la candidature de Bastia Corsica Capitale culturelle 2028, qui crée déjà du dynamisme sur le territoire par le développement de nouveaux projets culturels, et dont les retombées dans le cas d'une élection au titre de Capitale culturelle pour 2028 seraient extraordinaires pour la Corse.

Nos propositions :



Comme l'a souligné Jean-Louis Fabiani, la Corse manque aussi de formations culturelles et artistiques qui permettraient de former les jeunes Corses sur le territoire, et d'éviter une fuite des cerveaux vers le continent, soit en permettant aux jeunes Corses de se former sur le territoire, soit en leur donnant l'envie de revenir s'y installer pour y mener des actions culturelles. Il apparaît donc crucial de développer les actions en faveur de la formation des jeunes corses dans le domaine culturel, car c'est bien aujourd'hui que se crée le patrimoine de demain.

Nous proposons donc au vu des éléments exposés dans ce rapport :

-La création d'une filière Histoire de l'Art à l'Université di Corsica.

-Le développement de résidences d'artistes en collaboration avec d'autres régions et pays, dans les deux sens. Le développement des stages et échanges à l'international à destination des étudiants mais aussi des jeunes artistes et porteurs de projets

-L'organisation régulière de voyages "culturels" visant un public qui n'a pas les moyens de découvrir d'autres pays, d'autres cultures et d'autres traditions, chose essentielle à la constitution sociale et intellectuelle de tout individu.



Conclusion :

Annexes :

Sources :
